



# Ville de Schefferville

**ORDONNANCE 2024-04-22**

**Objet : Optimisation de la sécurité et de l'accès aux données du poste informatique de la Greffière-Trésorière**

**ATTENDU QU'**en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43, a.8), la ministre des Affaires municipales peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

**ATTENDU QUE** la ministre des Affaires municipales a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

**ATTENDU QU'**en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

**ATTENDU QUE** la Greffière-Trésorière, madame Diane Cyr, exerce ses fonctions à partir de son domicile situé à Rimouski;

**ATTENDU QU'**en cas d'empêchement d'agir de la Greffière-Trésorière, il faudrait récupérer sur place le poste de travail informatique pour accéder aux données de la Greffière-Trésorière;

**ATTENDU QU'**à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la version Windows 11 sera obligatoire pour les entreprises;

**ATTENDU QUE** la firme Anexa a produit une soumission pour l'hébergement sur un serveur situé à Montréal au coût de 125 \$ par mois pour une période de 24 mois;

**ATTENDU QUE** cette offre de service inclut la migration, les sauvegardes et l'abonnement à Windows 11 pour une période de 24 mois;

**ATTENDU** l'article 3.1 du *Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires*, la dépense s'échelonnant sur plus d'une année financière doit faire l'objet d'une ordonnance;

**ATTENDU** la recommandation de la Greffière-Trésorière, madame Diane Cyr, qui est incluse au sommaire décisionnel annexé à la présente ordonnance,

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville* :

Accepte la proposition d'Anexa jointe à la présente ordonnance.

Autorise la migration des données vers le serveur de la firme Anexa.

Adoptée à Québec le 1<sup>er</sup> avril 2024.

Jean Dionne

Jean Dionne (Apr 2, 2024 11:14 EDT)

Jean Dionne, Administrateur

Ville de Schefferville

## SOMMAIRE DÉCISIONNEL

### Installation Bureau à distance – Poste Greffière-trésorière

#### CONTEXTE

Optimiser la sécurité et l'accès aux données du poste de la Greffière-trésorière.

#### ANALYSE

Le portable actuellement utilisé arrive à sa pleine capacité.

Le portable est protégé par mot de passe, mais n'est accessible que sur place par la Greffière-trésorière.

En cas d'empêchement d'agir de la Greffière-trésorière (maladie, accident etc...), il faudrait récupérer sur place le portable pour y avoir accès.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 Windows 11 sera obligatoire pour les entreprises (Windows10 et moins ne seront plus supportés et n'auront plus de mise à jour de sécurité)

Compte-tenu des accès internet, qui même s'ils se sont améliorés, ne sont pas optimum à Schefferville, il n'est pas recommandé de mettre les dossiers sur le serveur à Schefferville.

Donc, Anexa a produit une soumission pour l'hébergement sur l'un de leurs serveurs à Montréal. Le coût inclus la migration, les sauvegardes et le Windows 11 pour un abonnement de 24 mois.

Avec cette solution, les données sont accessibles de n'importe où en étant qu'Anexa à fournir, au demandeur, une connexion au bureau à distance.

En cas de perte ou de vol de l'appareil, Anexa annule la connexion en place et en créer une nouvelle.

En cas d'empêchement d'agir, sur demande des autorités de la Ville, Anexa installe une nouvelle connexion sur un poste désigné.

Si l'appareil doit être changé, il n'y a pas de dossiers à transférer.

Le coût de 125\$ par mois pour 2 ans soit 3 000\$ est dans ma délégation de dépense, mais comme indiqué à l'article 3.1 du Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, la dépense s'échelonnant sur plus d'une année financière doit faire l'objet d'une ordonnance.

#### RECOMMANDATION

Je recommande donc d'accepter la proposition d'Anexa jointe à la présente et de procéder à la migration des données

#### IMPACT FINANCIER

3 000\$ sur deux années financières – Budget de fonctionnement

Rédigé par : Diane Cyr

Consulté : **François Désy**

Approuvé par Jean Dionne Administrateur :

**Diane Cyr**

---

**De:** Sébastien Bouchard <sbouchard@anexa.ca>  
**Envoyé:** 15 février 2024 15:47  
**À:** Diane Cyr  
**Objet:** Soumission

Bonjour Diane,

Voici la soumission pour une session bureau à distance sur nos serveurs. Cela inclus un VPN pour vous connecter

125\$ par mois avec les backups journaliers incluant W11Pro et tout vos logiciels. Il vous suffirait de nous donner accès à vous installer votre licence de Office365 (Outlook,word, etc)

Un engagement de 24 mois nous permettrait de vous annuler les frais de migration qui seraient d'environ 3 heures @ 82\$ / hre et la licence W11Pro de 150\$

Salutations



AVIS AUTOMATISES | TELEPHONIE IP | RÉSEAUX  
NOTIFICATIONS | IP TELEPHONY | NETWORKS

*Sébastien Bouchard*  
**President**  
sbouchard@anexa.ca  
418 998-6065 | 1 855 661-9473  
www.anexa.ca